

Allée du Bois 59287 LEWARDE Tél. +33 (0)3 27 71 37 37 Fax +33 (0)3 27 71 37 38 www.cc-coeurdostrevent.fr M. Frédéric Delannoy Président Maire d'Hornaing Conseiller Départemental du Nord à

M. Charles LEMOINE
Président du SIAVED
5, route de Lourches
59282 Douchy-les Mines

Réf: 2019/11

Lewarde, le 1 9 NOV. 2019

Objet : Augmentation des capacités du CVE

Monsieur le Président,

Depuis 2014 la communauté de communes Coeur d'Ostrevent est accompagnée par les membres de l'association APRES et du Réseau Environnement Santé pour faire de la santé environnementale une solution majeure à la crise sanitaire du Bassin minier.

Compte-tenu des indicateurs de santé catastrophiques du territoire, classé point noir environnemental, et des liens désormais établis entre pollution du milieu de vie et nombre de pathologies, nous devons collectivement prendre des mesures visant à améliorer notre milieu de vie et donc notre état de santé et celui des générations futures.

Ce collectif nous rappelle que malgré les avancées technologiques, l'incinération des déchets reste un procédé polluant. Par ailleurs, même si les systèmes de filtration ne cessent de s'améliorer de nouveaux produits, de nouvelles molécules apparaissent tous les jours et donc aussi de nouveaux polluants.

Aussi, afin de réduire la quantité de déchets incinérés et les rejets atmosphériques, les membres de l'association nous demandent de répondre au strict respect de la hiérarchie des modes de gestion des déchets ménagers c'est à dire à privilégier dans l'ordre la préparation en vue de la réutilisation et le recyclage. Concrètement, ils souhaitent que les élus du SIAVED s'engagent prioritairement à amplifier les actions exemplaires déjà engagées (programme de prévention ZDZG, compostage, projet de ressourcerie recyclerie, projet de centre de tri d'emballages ménagers, gestion des déchets des artisans/commerçants, entreprises et collectivités...) et, d'autre part, à renforcer les actions de contrôle des bacs de tri et des OMR.

Pour les raisons énoncées ci-dessus, je partage l'objectif de non augmentation de la quantité de déchets à incinérer et je sais pouvoir compter sur la capacité du SIAVED à engager un programme d'actions encore plus ambitieux visant à réduire les déchets, le gaspillage et qui favorise le tri.

Dans ce cadre, et comme vous l'avez proposé lors de l'inauguration des locaux administratifs du syndicat, je reste à votre disposition pour participer à une réunion de concertation avec les membres du collectif constitué.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Frédéric DELANNOY

d'Ostreveni